

# Procès-verbal du conseil d'école du 3 novembre 2020 Ecole du Theil de Bretagne

## Etaient présentes

Mme ALONSO, directrice ;  
Mmes PAYEN, TOURTIER, LE PRADO, NEVO, CHOQUET: enseignantes ;  
Mme LOUVEL, Adjointe aux affaires scolaires  
Mmes CHAUPITRE, VERSIGNY, CHEVY PANNETIER, PHÉLIPPÉ, représentantes des parents d'élèves

## Excusés

Mme CARRÉ, Inspectrice de l'Education Nationale ;  
M CLEMENT, Maire du Theil de Bretagne ;  
Mme TEMIME, représentante des parents d'élèves  
Mme BERTIN et M. ROSSI, du RASED

## 1) Résultats des élections du 9 octobre

5 personnes étaient candidates aux élections des représentants d'élèves. Elles ont été élues par 19,56 % de suffrages exprimés (25 votants sur 130 inscrits). (2019 : 20,59% de votants)

## Qu'est-ce qu'un conseil d'école ?

### Ses membres de droit

- ✓ Le directeur de l'école qui préside le conseil d'école
- ✓ Les enseignants
- ✓ Un maître du RASED
- ✓ L'IEN
- ✓ Le maire
- ✓ Un conseiller municipal
- ✓ Le DDEN (un ami de l'école publique, nommé officiellement par l'Inspection Académique pour 4 ans renouvelables pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants)
- ✓ Les parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes

### Peuvent assister si besoin :

- ✓ Les suppléants
- ✓ Les membres du RASED
- ✓ Les ATSEM
- ✓ Les médecins et infirmières scolaires
- ✓ Les AVS (aide à la vie scolaire des enfants en situation de handicap)
- ✓ Le personnel périscolaire (garderie, cantine)

### A quoi sert le conseil d'école ?

#### Le conseil

- ✓ vote le règlement intérieur de l'école
- ✓ peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire
- ✓ donne son avis sur le projet d'école et l'adopte
- ✓ donne son avis sur les questions de vie scolaire
- ✓ est consulté par le Maire pour l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires
  - ✓ est informé du matériel pédagogique choisi (méthode, manuels)
  - ✓ les parents élus font part des questions et/ou remarques que les autres parents d'élèves auront soulevées.

### Quand se réunit-il ?

- ✓ Le conseil se réunit une fois par trimestre.
- ✓ Exceptionnellement à la demande du directeur, du maire ou de la moitié des

membres de droit

✓ Un compte rendu est rédigé par le secrétaire et validé par le directeur. Il est envoyé au maire et à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, puis affiché et envoyé par mail pour consultation par tous les parents d'élèves.

## 2) Organisation des classes à la rentrée 2020

97 élèves sont répartis dans 5 classes.

- Classe de Claude LE PRADO: 3 TPS, 16 PS soit 19
- Classe de Marie ALONSO : 17 MS

Mme Alonso est déchargée les mardis par Mme Justine Choquet

- Classe de Katia NÉVO: 10 GS et 7 CP, soit 17.
- Classe de Karine TOURTIER : 9 CE1 et 12 CE2, soit 21
- Classe de Carine PAYEN : 11 CM1 et 12 CM2, soit 23

Pour compléter l'équipe, Laëtitia MICHEL et Elodie JAMIER sont les ATSEM de l'école. Laëtitia en TPS-PS et Elodie en MS à temps plein sur la classe.

Les enseignantes participent au décloisonnement dans l'école :

LUNDI

MARDI

CLAUDE	KATIA		CLAUDE	JUSTINE	KATIA	KARINE	CARINE
GS : jeux de société	CP : Ecriture Production d'écrits Orthographe	14h	CE1-CE2 : Sport	MS	GS-CP	CM2 : Anglais	CM1 : Hist/Géo
		14h45	CE1-CE2 : Copie			CM1 : Anglais	CM2 : Hist/Géo

JEUDI

VENREDI

	CLAUDE	MARIE	KATIA	KARINE	CARINE	CLAUDE	MARIE
14h	CE1-CE2 : Sport	MS	GS-CP	CM2 : Anglais	CM1 : Hist/Géo	MS : jeux de société	Site internet CM Direction
14h45	CE1-CE2 : Lecture documentaire			CM1 : Anglais	CM2 : Hist/Géo		

### APC

L'aide personnalisée a lieu le soir de 16h30 à 17h30 dans l'école, 1 soir par semaine pour chaque enseignant sauf la directrice qui met en place l'organisation. Les enseignantes proposent cette aide aux élèves qui en ont le plus besoin, dans des groupes de 2 à 4 élèves, en évitant le brassage des groupes classes au maximum et en demandant l'accord aux parents si des élèves de classes différentes sont ensemble.

Evaluations de rentrée

**CP et CE1** Evaluation diagnostique de rentrée en français et mathématiques, obligatoire et nationale avec retour des résultats. Une analyse individuelle des résultats est générée par le serveur et propose aux enseignants des pistes de remédiations.

Cette année, une page supplémentaire permettait d'avoir un retour sur le vécu des élèves pendant

le confinement.

Les CP auront une autre évaluation en janvier.

**Ce2** *Evaluation diagnostique de rentrée en français et mathématiques,*

**Test fluence** : Cette évaluation en fluidité de lecture (mesure du nombre de mots lus en 1 minute) est passée du ce1 au cm2 plusieurs fois par an. Elle permet de mesurer les progrès de vitesse de déchiffrage.

### 3) Lecture et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été lu devant tous les membres et modifié comme suit :

- L'accueil des TPS se fait en septembre et en janvier mais plus après les vacances d'hiver.
- Le terme **ATSEM** est remplacé par **Employées municipales**
- Le terme **MAITRE** est remplacé par **ENSEIGNANT**
- Précision du terme **TICE** : Techniques d'Information et de Communication à l'Ecole et **PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sécurité
- Suite au plan Vigipirate renforcé, les personnes extérieures à l'école (chauffeurs de taxi...) ne doivent plus rentrer dans la cour.
- Le planning de surveillance de récréation est élaboré afin d'éviter au maximum le brassage des groupes-classes
- Les adultes qui pénètrent dans l'école doivent porter un masque, respecter la distanciation physique et utiliser le gel hydroalcoolique à leur disposition. Il est également obligatoire que le masque soit porté aux abords de l'école.

Il a été voté à l'unanimité.

### 4) Le projet d'école

Rappel des axes :

**Améliorer la compréhension en développant l'abstraction**

**Mieux vivre et apprendre ensemble en réaménageant les espaces et en enrichissant les pratiques**

Cette année, toutes les classes travaillent plus précisément sur : **L'imaginaire**

D'ici la fin de l'année, l'équipe enseignante devra élaborer un nouveau projet pour la période 2020-2025.

#### Les projets des classes

Afin de fédérer les élèves et les parents autour de projets communs, une journée à thème a lieu toutes les périodes, pour toutes les classes en même temps. Ces journées sont en lien avec le projet d'école ou avec les apprentissages de classe.

Nous avons commencé avec la journée SPORTIVE. La prochaine journée aura pour thème LES METIERS DE LA SECURITE, DE LA SANTE ET DU BIEN ÊTRE.

Toutes les classes se rendaient régulièrement à la bibliothèque pour une séance de lecture avec Bernadette. Les élèves du CE1 au CM2 volontaires vont participer au prix Tatoulu, après une présentation par un libraire aux élèves.

Toutes les classes utilisaient la petite salle de motricité. Ces séances sont annulées suite aux mesures sanitaires renforcées.

TPS-PS : Ils ont fait un tour au parc pour une récolte d'automne.

MS : Ils allaient à la bibliothèque et à la salle de motricité pendant la première période. Ils se lavent les dents tous les midis dans la classe.

GS-CP : Séances de natation depuis le 11 septembre pour les CP. Si les conditions le permettent, ils participeront à des séances de gym organisées par l'office des sports, à Retiers, avec les élèves de CE1 et CE2, en avril.

CE1-CE2 : Participation à « Mission Archéo », organisée par la Communauté de communes en septembre, sur le site de la Roche aux Fées.

La classe est également inscrite au projet « Forêt », animé par J. Restif.

Les élèves participent à un concours de production plastique sur le thème de l'imaginaire.

Avec les élèves de CM, ils vont participer à un projet musical ayant pour thème le voyage. Ce projet sera animé par une dumiste de l'école de musique de Roche aux fées communauté le Hangart.

CM1-CM2 : Les élèves échangent des courriers avec des enfants d'une école de Londres.

La classe est inscrite à l'activité « Eaux et rivières », animée par la Communauté de Communes.

Les élèves passeront leur permis vélo à Essé, le 19/11.

Piscine : Afin d'éviter le brassage des élèves, la classe de CM arrête les séances de natation.

Dans le cadre des séances de sport, l'équipe enseignante demande le renouvellement de la prise en charge des trajets pour des séances à la salle d'Essé et à Retiers, sachant qu'avec le nouveau protocole, les élèves ne peuvent plus utiliser la salle de motricité.

## 5) Conseil d'élèves

Les élèves du CE1 au CM2 ont élu des délégués de classe (2 élèves par classe) :

Nour Goriaux (CM2), Klarens Etiemble (CM1), Kessie Delaunay (CE2), Perrine Morin (CE1). Ces élèves participent ensuite 1 fois par période, aux conseils d'élèves, présidés par la directrice. Un compte-rendu est rédigé puis lu aux différentes classes et les décisions sont présentées aux conseils d'école.

M. Henry, responsable des services techniques, sera invité au prochain conseil pour lui soumettre les idées des élèves concernant les locaux.

Il y a 2 ans, les élèves avaient demandé un « Banc de l'amitié ». Il va être installé prochainement.

## 6) Aménagements des locaux

- Label école numérique : réponse en janvier

- Afin de répondre aux normes de sécurité dans le cadre d'une intrusion, l'équipe enseignante demande un téléphone pour la classe à l'étage et l'équipe municipale se renseigne sur la possibilité de la mise en place d'un signal lumineux permettant de prévenir rapidement et silencieusement toutes les classes. Afin de mettre en œuvre un PPMS mieux adapté au niveau Attentat-intrusion (Programme Personnalisé de Mise en Sécurité), Mme Alonso rencontrera des personnes ressources : gendarme, pompier, référente sécurité et Mme Louvel, mardi 10 novembre.

- Les travaux de peinture dans la cage d'escalier n'ont pas commencé.

- Les toilettes du haut sont à rénover. En effet, les ATSEM ne parviennent pas à laisser ce local propre car le sol est imprégné de l'odeur d'urine. Le sol a également été fragilisé par des fuites d'eau avec le robinet pivotant du lave-main.

- Le relevé des élèves mangeant à la cantine se fait actuellement par l'ATSEM de PS, qui n'est donc pas présente dans sa classe sur ce temps (15-20 minutes). L'équipe enseignante souhaite que cela soit fait par une autre personne.

## 7) Protocole sanitaire renforcé

### Classes

- Depuis le début de l'année, l'équipe enseignante maintient des groupes-classe toujours séparés (pas de mélange d'élèves) et les récréations se font séparément (Sauf pour les classes de PS et MS).

- Si des classes utilisent une pièce consécutivement, les tables sont désinfectées.

- Conformément aux instructions, les classes sont aérées à chaque sortie des élèves (matin, récréations, midi et soir).
- Le décroisement est conservé, c'est l'enseignant qui change de classe et non les élèves.

### **Services périscolaires**

La municipalité réfléchit à la meilleure façon de mettre en œuvre le protocole sanitaire renforcé :

- Les élèves se rendent à la cantine, rangés par groupe classe. Ils sont maximum 4 par table.
- Le petit déjeuner à la garderie le matin est maintenu, mais le brossage de dents arrêté. La température des enfants est prise à leur arrivée à la garderie.
- De nouvelles dispositions vont être mises en œuvre. La municipalité en informera les familles.

### **8) Questions diverses :**

*Comment est vécu en classe le protocole sanitaire, aussi bien par les enseignants que les élèves ? Cela perturbe-t-il l'apprentissage ?*

Les réactions des élèves sont très variables. Certains élèves supportent très bien le masque, pour d'autres c'est plus compliqué. Il va leur falloir du temps pour s'habituer. S'ils supportent mal leur masque, les élèves sont autorisés à se rendre dans le couloir afin de « s'aérer » quelques secondes.

L'école a reçu quelques masques pour les enfants, ce qui permet de pallier un manque ou un change chez les élèves. L'équipe enseignante remercie les parents qui ont cousu ou donné des masques !

Le port du masque, tant par les élèves que par les enseignants, ne facilite pas certains apprentissages, celui de la lecture et de la phonologie notamment.

*A-t-on pu déterminer les sources de contamination Covid des 3 cas décelés ?*

La mairie répond non.

La mairie va récupérer les adresses mails pour communiquer avec les parents sur les services périscolaires afin que ce ne soit pas l'école qui le fasse.

*La mairie doit renouveler la demande de dérogation pour la semaine à 4 jours. Elle a demandé l'avis du conseil :*

- Le conseil s'est positionné pour la prolongation de la semaine de 4 jours.
- Aucun changement d'horaire n'a été proposé.

Secrétaire : Katia Névo, enseignante